



ACTE n° 2024D44 du 19 août 2024
DELIBERATION portant sur la création d'un poste de chargé de mission de 3 ans renouvelable

Le dix-neuf août à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis MARTY, Maire.

Présents (13) : MARTY Denis, SELAM Fatima, BENAZECH Roland, GOULESQUE Didier, RISSE Sylvie, PIETROPOLI Jean-Philippe, VERDIER Jean-Pierre, ROUTHÉ Jean Paul, CORTESE Jean Louis, LEQUEUX Jean-Louis, FAUGERES Karine, DUCROS Alexandre, FRAYSSINET Sylvie.

Absents excusés (1) : DURAND Joelle.

Pouvoirs (1) : Danielle BLANC-ANTES donne pouvoir à Sylvie FRAYSSINET.

Secrétaire de séance : Fatima SELAM

2024D44 : Création d'un poste de chargé de mission CDD de trois ans

Afin de poursuivre la valorisation du territoire et de mieux coordonner les actions associatives pour le développement de l'attractivité locale, M. Le Maire propose de créer un poste de chargé de mission pour 3 ans (CDD contractuel). Cette mission sera orientée sur l'animation et la valorisation du territoire et la coordination associative. Celle-ci est financée au BP 2024 à partir du 1er novembre 2024.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal

- Décide la création d'un poste non permanent contractuel de catégorie A ou B sur 3 ans à temps complet sur les missions de valorisation et d'animation territoriale tel que proposé,
- Autorise le Maire à recruter un CDD de 3 ans, niveau BAC + 3 minimum, domaines économique et/ou de l'édition, ou valorisation du patrimoine et animation du territoire.
- Autorise le Maire à établir et à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré en Mairie de Monestiés, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire
Denis MARTY